

À Madagascar, la prévalence de la carie est élevée avec un impact sur la qualité de vie, notamment celle des populations défavorisées. La situation nécessite une relance des interventions de prévention efficaces et équitables intégrées aux programmes de nutrition, de lutte contre les déficiences en iode, des maladies non transmissibles et de promotion de la santé scolaire.



Madagascar

Un atelier national pour la prévention de la carie

Le ministère de la Santé publique malgache, en collaboration avec l'OMS et l'AOI, a organisé du 12 au 15 juin à Antananarivo un atelier de promotion de l'accès au fluor. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de santé bucco-dentaire 2010-2020, en donnant priorité au dentifrice fluoré et au sel iodé et fluoré. L'atelier a bénéficié d'un contexte régional favorable, marqué par l'adoption en août 2016 d'une stratégie régionale pour la santé bucco-dentaire 2016-2025¹. Cette stratégie encourage les pays à une réduction des facteurs de risques communs, à promouvoir la santé bucco-dentaire et à assurer un accès aux fluorures appropriés. À la fin de l'atelier, une série de résolutions a été adoptée selon trois axes.

Dentifrice fluoré

D'ici fin 2018, les actions visent à établir, communiquer et appliquer des normes natio-

“
Les messages sur la nécessité de limiter la consommation journalière de sel sont à renforcer”
”

nales de dentifrices fluorés pour toutes les productions locales et les importations. Ces normes répondent à l'exigence d'une concentration maximale de 1 500 ppm de fluor total et de plus de 800 ppm de fluor soluble jusqu'à la date de péremption. En complément, des normes d'étiquetage conformes au standard ISO et une réglementation d'assurance qualité des dentifrices sont établies. Par ailleurs, il est prévu un plaidoyer auprès des ministères concernés avec trois objectifs :

- la réduction ou la suppression des taxes à l'importation des dentifrices fluorés conformes aux normes nationales ainsi qu'à celles des intrants pour la production locale,
- la création d'un contexte économique favorable à la production à Madagascar de produits conformes aux normes nationales,
- le renforcement de la lutte contre la production, l'importation et la commercialisation de dentifrices contrefaits.

Sel iodé/fluoré

Le renforcement de l'intégration entre iode et fluor nécessite la relance du comité de redynamisation du programme. Un système de suivi et de contrôle de qualité de l'iode et du fluor dans le sel doit être établi. Il est souhaité une clarification des rôles et attributions des différents intervenants dans la délivrance du certificat de « consommabi-



lité », de l'agrément et du suivi de la qualité du sel iodé et fluoré. Il est attendu une amélioration de la traçabilité, de l'identification et de l'utilisation des sacs de sel iodé et fluoré avec le logo SIF² ainsi que le renforcement du contrôle des importations. Le suivi et l'évaluation du programme sont requis.

Promotion de la santé et prévention des facteurs de risque communs aux MNT

Elles visent à encourager l'instauration d'une politique de taxation des aliments et des boissons riches en sucres libres. La communication sur les facteurs de risques et sur les bénéfices pour la santé d'une utilisation



“ Les participants de l'atelier se sont engagés à la réalisation de ces résolutions et à l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation ”

régulière du dentifrice fluoré et du sel iodé et fluoré doit être améliorée. Les messages sur la nécessité de limiter la consommation journalière de sel (< 5g/jour) sont à renforcer. Un plaidoyer est recommandé pour l'interdiction de la vente et de la publicité pour les dentifrices non fluorés, les dentifrices contrefaits ou illicites, l'alcool, le tabac et les aliments riches en sucre, matières grasses et sel dans les établissements scolaires et les lieux de travail.

Les participants de l'atelier se sont engagés à la réalisation de ces résolutions et à l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation. Les experts internationaux, l'OMS et l'AOI ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers se tiennent disponibles pour l'accompagnement et le soutien du processus initié. ■

1. Combattre les affections dans le cadre de la lutte contre les MNT.
2. Logo SIF : Sel iodé et fluoré



Participants

- Ministère de la Santé publique, direction générale de la Santé
- Direction de la Lutte contre les maladies non transmissibles
- Direction de la Santé familiale,
- Agence de Contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des denrées alimentaires
- Direction régionale de la santé publique (DRSP), Office national de la nutrition
- Ordre des odonto-stomatologistes de Madagascar
- Institut d'odonto-stomatologie tropicale de Madagascar (IOSTM)
- Direction de la Prévention des fraudes et de la protection des consommateurs du ministère du Commerce
- Secrétariat d'État auprès du ministère de la Défense nationale chargé de la gendarmerie
- Les producteurs de sel, les importateurs d'additifs pour le sel
- Population Services International (PSI) Madagascar
- Amis du fluor, syndicat des industriels de Madagascar
- ONG HilfsaktionNoma,
- Unicef

Experts internationaux

Jaime A. Cury, Faculté d'odontologie de Piracicaba, Brésil

Habib Benzian, New York University, College of Dentistry

Benoît Varenne, conseiller régional en santé orale, Bureau régional OMS pour l'Afrique

Christopher Holgrem, expert en santé publique, consultant OMS

Prathip Phantumvanit, Université de Thammasat, Thaïlande, expert OMS